

Courrier du Département de la Santé des Forêts du 04

ANNÉE 2019 N° 17

DECEMBRE 2019

EDITORIAL

Pour ce dix-septième courrier DSF du 04, l'actualité principale est l'extension attendue de la pyrale du buis. Si cette espèce de lépidoptère ne touche pas une essence arborescente, elle est par ces nuisances et l'impact qu'elle aura sur l'équilibre de nos sous-bois de première importance.

Les contrastes météorologiques qu'a connus notre département, (une grande partie ouest très sèche alors que l'est était relativement bien arrosé) sont comme toujours au cœur de ce bilan de l'information sanitaire de 2019.

Comme les années précédentes, ceux qui veulent plus de détails sur un sujet, auront à leur disposition des articles de fond et statistiques. Ils seront déposés sur le disque P de l'Agence.

Bonne lecture à tous...

MICAS LILIAN

Avec la participation de Stéphane Nalin (CO DSF/CRPF 04)

DANS CE NUMÉRO :

Les champignons pathogènes 2

Scolyte, important en nombre de foyer, mais... 2

Coup de grêle, vent et neige lourde... 2

Suivi des plantations 2019 3

En Bref 3

Bilan Météorologique 2019 4

Bilan Placettes Processionnaire du Pin 4

L'arrivée d'un ravageur du buis ! Bienfait ou calamité ...

La pyrale du Buis, *Cydalima perspectalis*, qui sévit dans une grande partie de la France depuis plus de dix ans maintenant, a quitté les parcs et jardins de notre département pour passer au milieu naturel en 2018. L'année 2019 est, pour les Alpes de Haute-Provence, celle de l'épidémie. Trois foyers principaux se dégagent, le premier dans le val de Durance avec un fort appendice dans le bas de la vallée de l'Asse, le second autour de la ville de Digne ou la gène occasionnée par les papillons a été très forte et enfin le dernier concerne l'extrême sud-est du département (autour d'Entre-



vaux).

Pour la population (et donc pour les élus) c'est l'abondance des papillons, attirés par les lumières, qui provoque la nuisance principale. En deuxième lieu, ce sont les fils tendus sur les sentiers en sous-bois, non urticants, mais au contact désagréable, qui rappelleront, à certains, les fils de la tordeuse grise du Mélèze !

Pour nous, forestiers, et dans un premier temps, on peut s'interroger sur ce lépidoptère qui s'attaque à un des facteurs bloquants de nos régénérations naturelles, le Buis !

Toutefois, quand on réfléchit au rôle que joue le Buis dans la

lutte contre l'érosion, surtout dans un département comme le nôtre, où l'enjeu RTM est prégnant, on ne peut que s'inquiéter de la perspective de la disparition potentiel du Buis. D'autant que l'expérience des départements des Alpes du nord et des Pyrénées, touchés bien avant nous par cette pandémie, ne nous rassure pas sur l'avenir de cet arbuste. En effet, les peuplements totalement défeuillés pendant trois années consécutives, ont vu le taux de mortalité des Buis exploser. Si les



Buis entièrement défeuillés. Dans la vallée de l'Asse

premières défoliations font augmenter les risques d'incendies, c'est aussi le rôle de résistance mécanique aux chutes de blocs qui est altéré.

A l'heure actuelle, les pistes de lutte biologique expérimentées ne sont pas des plus concluantes...

En 2020, de nouveaux secteurs, jusque là épargnés, devraient être atteints. Il sera fort intéres-

sant de voir la limite altitudinale de l'attaque (un peu au-dessus de 1000 m dans les autres départements). On sait que c'est dans Alpes du sud que sont souvent battus des records d'altitude, comme c'est actuellement le cas pour les nids de processionnaire du pin.



Abroussissement sur Sapin de Céphalonie avec signature du coupable (page 3)



Rougissement de cèdres du à *Sclerophoma pithyophila* (page 2)

« Les années humides ... ont leurs revers. Le développement des champignons pathogènes en est le principal. »

Les champignons pathogènes

Durant l'hiver 2018/2019, des Cèdres avaient rougi dans des plantations d'une vingtaine d'années. Ce phénomène peu courant, est bien différent des jaunissements abiotiques hivernaux habituels, a été expliqué par l'envoi d'échantillons au laboratoire du DSF. C'est le champignon *Sclerophoma pithyophila* qui est responsable de ce rougissement. Il est capable, une fois introduit, de coloniser les tissus en profondeur et de provoquer la mortalité de l'organe attaqué. Ce n'est pas la première fois qu'il est détecté sur le Cèdre dans le 04.

Un grand classique sur sapin pectiné, *Lirula nervisequia*, avec son dépérissement classique des aiguilles du bas des jeunes arbres. Toutefois, cette année, l'extension semble limitée et pas de foyer de mortalité comme on a pu en connaître dans les plantations de la FC de La Robine.

Les pins sylvestres et noirs du fond de la vallée de l'Issole ont pour la plupart subi un rougissement des aiguilles anciennes (voir image ci-contre) au début du printemps. Sur certains sujets, tout le houppier a rougi sans qu'il y ait eu mortalité. L'analyse du laboratoire a confirmé la présence d'un cham-

pignon du genre *Dothistroma sp.* sans que l'on puisse aller à l'espèce. Cette maladie est favorisée par l'humidité (2018) et par les conditions de confinement des peuplements.

Les années humides, aussi favorables soient-elles aux arbres, ont leurs revers. Le développement des champignons



Scolyte, important en nombre de foyer, mais...

Les foyers de scolytes sont nombreux en 2019. Le Sté-



nographe (*Ips sexdentatus*) est le principal responsable des mortalités relevées dans le département. Avec des es-

sences (pin noir et pin sylvestre) et des zones touchées (Valbelle, St-André, Thorame-Hte, Monclar, Val de Chavagne) très diversifiées. Par contre l'étendue des dégâts est faible, on peut y voir le regain de forme de nos peuplements dû à l'abondante pluviométrie de 2018.

L'Hylésine (*Tomicus piniperda*) fore les pousses de nos pins (surtout sylvestre cette année). Mais les dégâts restent

très limités et n'entraînent pas de mortalité.



Coup de grêle, de vent et de neige lourde...

En 2019, se sont produits des événements météorologiques qui ont eu une grande influence sur l'état sanitaire de nos forêts.

En juin de violents orages de grêle se sont abattus sur notre département. Par endroits, la grêle a été si dense que 80 % du feuillage des chênes pubescent ont été broyés sous les impacts. Début mai, un violent coup de vent a froissé puis fait tomber les feuilles des arbres qui venaient juste de s'ouvrir,

notamment dans les hêtraies de la montagne de Lure. Après la neige très tardive de la mi-avril 2018, c'est un épisode neigeux, lourd et précocé, (le 15 novembre), qui a provoqué de nombreux îlots de chablis dans les forêts des Alpes-de-Haute-Provence.

Les chênes, les aulnes qui avaient encore leurs feuilles ont vu énormément de branches cassées. Les résineux ont été cassés ou déracinés sous le poids de la neige (divers pins). Comme l'année

dernière, il faudra suivre ces chablis pour que les scolytes ne viennent pas aggraver la situation.



« Les chênes, les aulnes qui avaient encore leurs feuilles ont vu énormément de branches cassées. »

Enquête Plantation 2019 : un grand nombre de plants atteints ...

L'enquête plantation 2019 a porté sur 5 plantations.

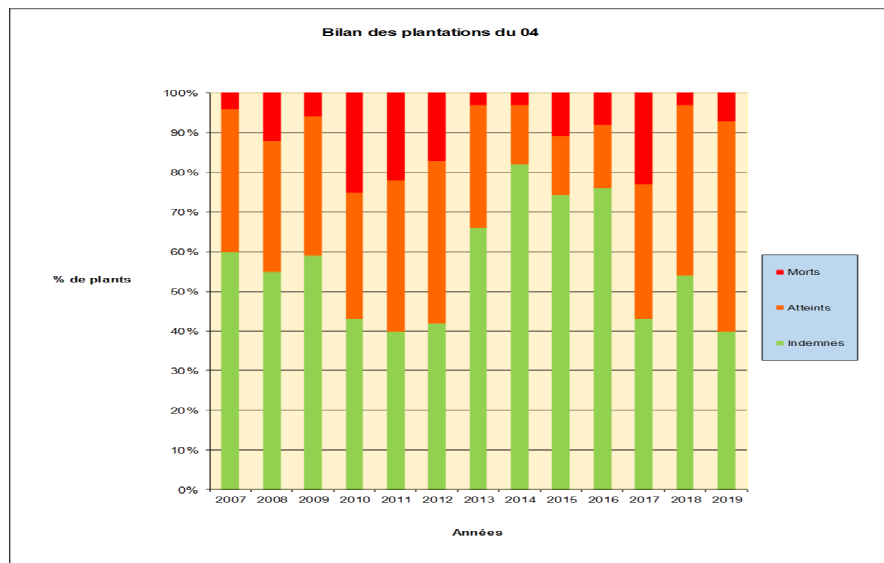
Le taux d'indemnes est le plus bas depuis 2011, celui des plants atteints est le plus élevé depuis le début de l'enquête plantation en 2007. Par contre la mortalité reste basse, proche de 2016 ou 2009. Les causes en sont multiples et complexes.

Ces résultats sont très contrastés d'une plantation à l'autre. Une mortalité qui varie de 25 % à 0, des plants atteints allant de 89 % à 12 %. La réaction individuelle des essences (cinq différentes cette année), la présence ou pas de protection contre le gibier, favorisent ces bilans très hétérogènes. Les atteintes abiotiques liées au « choc » de la plantation, ont été prépondérante sur

le Cèdre et le pin noir de Salzmann. Tandis que le pin noir d'Autriche et le Salzmann (qui a cumulé les deux) ont été fortement impactés par le gibier. Le bilan global à l'échelle du département est donc mitigé pour 2019, mais heureusement que le mois d'avril

a été bien arrosé sinon le bilan aurait pu être pire.

Un satisfecit à la plantation de Calocèdre d'Archail qui avec aucun plant mort et 12 % d'atteints légèrement est la réussite de l'année !



En bref ...

- La *Lithosia quadra*, ou Lithose quadrille est réapparue dans notre département après 9 ans d'éclipse. Cette chenille vit aux dépens des lichens sur les feuillus; mature, elle peut se nourrir également de feuilles. Les hêtres sont son essence de prédilection. Même si l'intensité de présence a été très importante dans certaines forêts, aucun dégât sur feuillage ne m'est signalé.



- Le Pissode du Sapin et le scolyte *Cryphalus* sp. sont toujours présents dans la FD de l'Issole (depuis

maintenant 5 années consécutives) tuant la régénération de Sapin par bouquets.

- Après la réapparition de quelques foyers importants du Bupreste du chêne l'année dernière, seuls quelques peuplements de chêne vert (Simiane) à l'ouest du département ont subi des attaques notables. Partout ailleurs ce coléoptère est toujours présent mais uniquement en bruit de fond.
- la Cochenille du Cèdre poursuit lentement sa progression dans notre département avec de nouvelles communes touchées aux deux extrémités du département (ouest et est). Devant le ralentissement de la progression, la cartographie départementale de la présence de cet insecte dans nos cédraies est reporté à 2020.
- Retour de l'Yponomeute du Cerisier de Ste-Lucie, onze ans après la

dernière attaque et toujours aux environs de Seyne, à Selonnet. L'espèce suspectée est *Yponomeuta mahalebella*. Cette chenille dévore le feuillage dans son intégralité et souvent elle « emballe » l'arbre dans ses fils.



- Toujours des dégâts du Chermès des rameaux du Sapin dans notre département même si on a l'impression qu'ils sont plus modérés.
- Les derniers foyers de *Diplodia pinea* ont été recensés autour de Sisteron sur des pins noirs, la mortalité est forte mais le début de l'attaque date de 2017.

Bilan météorologique 2019

Hiver : DEC. 2018/JAN. / FEV. 2019

L'hiver a été marqué par des T° minimales aussi bien que maximales dans l'ensemble supérieures à la moyenne. Seule la maximale du mois de janvier a été légèrement inférieure. Les T° maximales de février avec + 4.1° au dessus de la moyenne, à seulement 0.3 ° du record de février 1998.

En matière de pluviométrie, si janvier et février sont très secs (- 50 % en moyenne), décembre est très légèrement positif de + 4 %, malgré cela l'hiver météo est largement déficitaire.

Donc l'hiver fût moins froid pour les minimales (+ 1°) et pour les maximales (+ 1.9 °) mais aussi relativement sec (- 27 %) malgré un mois de décembre dans la moyenne.

Printemps : MARS/AVRIL/MAI 2019

Les T° maximales ont été supérieures à la normale sur tout l'ensemble du printemps. Pour les minimales, si mars est en excédant (+ 0.2°) dans la prolongation du mois de février, avril et mai, quant à eux, sont déficitaires avec respectivement - 0.2° et - 0.6°.

Pour la pluviométrie, si l'ensemble du printemps est excédentaire, avec + 3 %, cela cache un très grand contraste. En effet, si avril a connu un excédant de + 86 %, mars et mai ont connu un déficit, record pour mars (- 88 %), plus modéré en mai (-24%).

Un printemps contrasté avec des températures minimales fraîches, des maximales toujours au-dessus de la moyenne, très pluvieux en avril mais sec en mars et mai.

Été : JUIN/JUIL./AOUT 2019

Les T° minimales et maximales sont restées largement au-dessus de la norme (+ 1.3° et + 2.8°). Le 28 juin 2019 restera dans les annales de notre département avec un double record de température, la **mini-**

male 23.3° et la maximale 42.2° ! Battant ainsi le record de 2003.

Cette période estivale est marquée par un déficit hydrique en juin (- 49 %) et surtout en août (- 91 %). Même si en juillet, avec + 35 %, la pluviométrie est légèrement remonté, nous avons au final - 45 % par rapport à la normale pour l'ensemble de l'été.

Donc un été très chaud, avec une faible pluviométrie en juin et août.

Automne : SEPT./OCT./NOV. 2019

L'ensemble de l'automne a été chaud avec des T° minimales (+1.5°) et maximales (+0.9°) supérieures à la moyenne, même si les T° maximales de novembre sont inférieures à la norme (-1.5°). La pluviométrie est marquée par un mois de septembre sec (- 70%) dans le prolongement de l'été, mais la tendance s'est complètement inversée avec de très abondantes précipitations en octobre et novembre pour finir sur un + 75 % sur l'automne.

C'est un automne chaud, avec une forte sécheresse en septembre qui prolongeait le mois d'août mais avec des mois d'octobre et de novembre extrêmement pluvieux avec + 148 % de précipitations !

Au bilan, 2019 restera comme, encore, une année chaude (+0.9° pour le min. et +1.5° pour les max. par rapport à la moyenne). Mais surtout une année très contrastée en matière de précipitations avec 5 mois sur 12 excédentaires, +12 % au final, mais avec 7 mois déficitaires dont 2 extrêmement secs ! La zone Est du département, dans sa partie montagnarde, a connu une situation différente, puisque à Saint-André les Alpes, le mois d'août avec de nombreux orages n'a pas connu de sécheresse (78 mm après les 93 mm de juillet).

Source Météo France station de Saint-Auban (04) et Réseau Hydrique (ONF/DFCI St-André)

La Processionnaire du pin : bilan des placettes de suivi du 04

L'an passé, le suivi des placettes « Processionnaires » avait révélé une nette rétrogradation sur une bonne partie du département ; nous pensions atteindre le point bas en cette année 2019. Mais mauvaise surprise, la baisse ne s'est pas poursuivie. Onze placettes (sur 18) ont montré une hausse plus ou moins forte. La palme va à St-Jurs (263 nids !) déjà première en 2015 et dans le trio de tête en 2016. Mais Le Brusquet, La Garde et Cruis ont largement dépassé les 150 nids. On peut penser que la douceur de l'automne 2018 a permis cette réminiscence de l'épidémie de la principale défoliatrice du pin.

Cette reprise a concerné une bonne moitié sud du département, à l'exception notable de la région de Manosque, avec des intensités qui n'étaient pas comparables au pic de propagation de 2015 et 2016.

Au vue des tournées automnales, nous devrions, en 2020, connaître une baisse des effectifs. Ce petit pic de 2019 ne serait alors qu'une nouvelle anomalie dans le cycle de la Processionnaire qui est de moins en moins régulier.

En attendant, la notation du premier trimestre 2020 démarrera début janvier. Comme chaque année, je contacterai les responsables des placettes et je participerai à un certain

nombre de notations. (si vous avez des demandes spéciales, type recomptages de tiges après coupes ou travaux, n'hésitez pas à me le signaler).

Il faut toujours signaler tous les nids présents au dessus 1700 m d'altitude ou sur des essences inhabituelles.

Pour rappel, vous trouverez plus de détails dans le bulletin spécial « bilan du réseau PP dans le 04 » publié en avril 2019.

